

Nos équipes médicales, soignantes et administratives, avec la Direction et la Conférence médicale d'établissement ainsi qu'avec l'aide des représentants des usagers, s'impliquent dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins. Cette démarche est certifiée, tous les quatre ans, par la Haute autorité de santé.

Notre dernière certification a eu lieu en 2009.

De plus, chaque année, notre établissement est rigoureusement évalué à l'aide d'indicateurs. Certains nous sont propres, d'autres sont généralisés à l'ensemble des établissements de santé par les Autorités sanitaires.

Ces indicateurs généralisés sont au nombre de 10. Nous vous en communiquons ici les thèmes ainsi que nos résultats.

INDICATEURS DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

C'est l'une des priorités de notre établissement. La survenue d'une infection dépend de la fragilité du patient, de son âge, de la complexité des soins qui lui sont délivrés mais aussi du niveau d'implication des professionnels de la clinique.

Notre évaluation :

Les classes vont de A à F, A étant la meilleure note.

Année 2008	Nos résultats	Évolution N-1	Atteinte par l'établissement de l'objectif national
1. SCORE AGREGE (sur 100)	76.67 B	↗	sans objet
2. ICALIN indicateur composite d'activité de lutte contre l'infection nosocomiale (sur 100)	100 A	→	oui
3. ICSHA indicateur de consommation des solutions hydro alcooliques (sur 100)	48.9% C	→	non
4. SURVISO indicateur d'incidence de surveillance des infections du site opératoire	3/9	→	oui
5. ICATB indicateur composite du bon usage des antibiotiques (sur 20)	18 A	→	oui

1. SCORE AGRÉGÉ

Les résultats obtenus pour chacun des indicateurs suivants permettent de calculer le score agrégé.

2. ICALIN

Il mesure la qualité globale de l'organisation pour lutter contre les risques infectieux.

3. ICSHA

Il mesure l'utilisation de solutions hydroalcooliques par nos professionnels et patients.

4. SURVISO

Il mesure la surveillance des patients après leur opération chirurgicale. Bien que très rares, des infections du site opératoire peuvent survenir.

5. ICATB

Il mesure le bon usage des antibiotiques. Leur utilisation abusive accroît la résistance des bactéries, notamment. Nous mettons donc en place des protocoles pour garantir des prescriptions d'antibiotiques adaptées.

INDICATEURS POUR L'AMELIORATION DE LA QUALITE ET DE LA SECURITE DES SOINS

La coordination des professionnels

La bonne coordination des professionnels résulte d'un partage oral impérativement complété par un partage écrit des informations relatives au patient. Elle est fondamentale pour assurer efficacement les actes et les soins à délivrer à chaque patient.

La prise en charge liée à la douleur et à la nutrition

La prise en charge liée à la douleur et à la nutrition sont deux priorités de santé publique, ce sont aussi les nôtres. Il est nécessaire de bien recueillir les informations sur les besoins des patients dans ces domaines pour adapter au mieux nos traitements

Notre évaluation :

Année 2009	Nos résultats	Positionnement du CHP*	Évolution N-1	Atteinte par l'établissement de l'objectif national
6. Tenue du dossier	64% ±3	-	↗	non
7. Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation (niveau 2)	21% ±9	-	↗	non
8. Traçabilité de l'évaluation de la douleur	78% ±9	+	→	oui
9. Dépistage des troubles nutritionnels	95% ±5	+	→	oui
10. Tenue du dossier d'anesthésie	74% ±4	=	↗	

* par rapport à la moyenne nationale

6. Tenue du dossier patient

Cet indicateur mesure le pourcentage de dossiers qui comportent les informations écrites nécessaires à la prise en charge du patient, lors de son admission, durant son hospitalisation et à sa sortie. La qualité de la rédaction des prescriptions de médicaments est aussi prise en compte.

7. Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation

Ce courrier garantit la continuité des soins après le séjour hospitalier. Cet indicateur mesure le pourcentage de courriers de fin d'hospitalisation qui ont été adressés, dans un délai de 8 jours, au médecin traitant qui prend en charge le patient ainsi que la qualité des informations transmises dans ce courrier.

8. Traçabilité de l'évaluation de la douleur

Cet indicateur mesure le pourcentage de dossiers qui comportent des informations écrites sur l'intensité de la douleur ressentie par le patient. Le traitement sera ainsi adapté pour pallier la souffrance du patient.

9. Dépistage des troubles nutritionnels

Cet indicateur mesure le pourcentage de dossiers où sont écrites les informations nécessaires, notamment le poids, permettant de repérer les patients qui peuvent souffrir de problèmes nutritionnels. En fonction du résultat obtenu, une prise en charge adaptée sera mise en œuvre.

10. Tenue du dossier anesthésique

Pour maîtriser le risque lié à l'anesthésie, nous nous appuyons sur plusieurs éléments liés au patient (pathologie, âge...).